

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2014

Le vingt juin deux mil quatorze à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation du Ministère de l'intérieur sous la présidence de Monsieur TAVERNIER Pierre, Maire.

Etaient présents : Pierre TAVERNIER, Murielle LAROCLETTE, Jean BUGNANO, Didier CHANDAVOINE, Frédéric DENUELLE, François DESTORS, Philippe JAMBON et Pierre-Yves PELLE-BOUDON

Absentes excusées représentées par pouvoir :

Stéphanie LIEY représentée par Pierre TAVERNIER, Danièle MATHIEU représentée par Jean BUGNANO

Absente excusée : Sylvie BOYAT

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe JAMBON

La séance a été ouverte sous la présidence de Pierre TAVERNIER, maire.

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 04 juin 2014 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à élire dans chaque commune,

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse le 20 juin 2014 pour élire les délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014,

Compte-tenu que tous les conseillers municipaux de Cenves sont délégués de droits et que le Conseil Municipal doit élire 1 délégué et 3 suppléants,

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le Conseil Municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 1 délégué et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales,

## **- Election du délégué titulaire :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés: 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. Pierre TAVERNIER

Dix voix : 10

**M. Pierre TAVERNIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué titulaire en vue des élections sénatoriales**

**- Election du premier suppléant :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés: 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. François DESTORS

Dix voix : 10

**M. François DESTORS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué suppléant en vue des élections sénatoriales**

**- Election du deuxième suppléant :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés: 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. Didier CHANDAVOINE

Dix voix : 10

**M. Didier CHANDAVOINE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué suppléant en vue des élections sénatoriales.**

**- Election du troisième suppléant :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés: 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Muriel LAROCLETTE

Neuf voix : 9

- Mme Danièle MATHIEU

Une voix : 1

**Mme Muriel LAROCLETTE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée déléguée suppléante en vue des élections sénatoriales.**

Observation ou réclamations présentées pendant la séance : néant

Les membres présents ont signé ainsi que le Maire et le secrétaire de séance.

Fin de séance à 20h20